

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 2503044745

N° de la demande : 2501202107170043466

Validité: du 29/11/2021 au 28/12/2021

Nom de naissance : BASNAYAKE

MUDIYANSELAGE

Nom d'usage :

Prénom : VISHAKA CHANDRACHAPA BASNAYAKE

Né(e) le : 31/05/1992 A: KANDY, SRI LANKA

Nationalité : SRI LANKAISE

Adresse : 3 RUE HENRI MATISSE 25200 MONTBÉLIARD FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 17/07/2021 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 29/11/2021 et le 28/12/2021.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

